



Compte-rendu du Conseil d'école du 2^{ème} trimestre

Vendredi 26 avril 2016

Présents :

Représentant de la commune : Monsieur TOUCAS, Madame BOLLI.

Enseignants : Mesdames WUNDERLICH, BRUN, CHARDIGNY, MAWHIN, KACHLER, MATHERN, DEMMERLE, OTT, SCHELCHER, BOUTANTIN

Représentants des parents : Mesdames DOMINGUEZ, JOHO, LIENHART, LERCH, SAIDANI, WERLEN, Messieurs PIMMEL, FRANCOIS, BEHRING.

Excusés :

Madame MILLERAND (Inspectrice de l'Education Nationale), Mesdames NORMAND et GUCEVE (Enseignantes), Mesdames DINC, BASTIEN, BRENGARTH, KAUFFMANN, GALLMANN-SKARNIAK, JACOBBERGER, JECKER, MUTLU, STURM (parents d'élève).

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2015/2016

Compte-rendu du Conseil d'École du 1^{er} trimestre approuvé à l'unanimité.

2. Effectifs

→ EFFECTIF A CE JOUR :

CP	27 CP	Madame WUNDERLICH
CE1	23 CE1	Madame BRUN
CE2	26 CE2	Madame CHARDIGNY/ Madame GUCEVE
CM1	23 CM1	Madame MAWHIN
CM1/CM2	10 CM1+ 9 CM2	Madame KACHLER
CM2	19 CM2	Madame NORMAND
ULIS	12	Madame BOUTANTIN
CP/CE1 bil.	12 CP + 9 CE1 = 21	Madame DEMMERLE/ Madame MATHERN
CE2/CM1/CM2 bil.	12 CE2 + 7 CM1 + 5 CM2 = 24	Madame GUCEVE/ Madame OTT

Madame Boutantin remplacera jusqu'à la fin de l'année scolaire Madame Tirolf. Madame Lebouvier reprendra son poste à ¾ temps, à partir du 18 avril, elle sera remplacée par Madame Kachler un jour par semaine.

Madame Isabelle SCHELCHER, enseignante du RASED, intervient auprès de nos élèves pour apporter une aide pédagogique et éducative.

Un total de 137 élèves en monolingue +45 élèves en bilingue +12 en ULIS= 194 élèves

→ POURSUITE DU CURSUS BILINGUE AU COLLÈGE :

Actuellement, 5 CM2 à Rouffach et 3 CM2 à Soultzmatt seraient susceptibles d'entrer en 6^{ème} bilingue à la rentrée 2016. Les effectifs ne seront sûrement pas suffisants pour l'ouverture d'une section bilingue au collège Jean Moulin de Rouffach. La poursuite du cursus bilingue peut se faire au collège de Soultz dans la situation actuelle.

Intervention de Monsieur le Maire : Pour les deux années à venir, les effectifs des élèves bilingues sont à la hausse, c'est pourquoi Monsieur le Maire a proposé de mettre en place 2 heures supplémentaires de renforcement en langue allemande à la DASEN pour les élèves de 6^{ème} (à la rentrée scolaire 2016) issus du bilingue. Ces heures complémentaires seraient une amorce avant l'ouverture d'une section au classe pour les années suivantes.

Une discussion entre les membres du Conseil d'Ecole s'en suit.

→ INSCRIPTION :

Les inscriptions pour les élèves de GS auront lieu mardi 29 mars 2016 de 8h15 à 17h00 et mercredi 30 mars matin de 8h30 à 11h00 au bureau de la Directrice. Il faudra être muni :

- De la fiche de renseignement (jointe) remplie
- D'une photocopie du livret de famille
- D'un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique)
- Une photo d'identité

Une information a été donnée en ce sens directement auprès des parents via les écoles maternelles et la presse régionale.

3. Présentation des dispositifs de prévention pour la sécurité des personnes

Trois registres sont obligatoires :

- Registre de sécurité incendie : Il présente le plan d'évacuation, les contrôles divers (électricité, gaz, extincteurs, alarmes...) et les exercices. Deux premiers exercices ont déjà été effectués les vendredis 25 septembre et 2 octobre 2016. Monsieur Saidani est intervenu dans les différentes classes de l'école afin de réexpliquer les conduites à tenir en cas d'évacuation :

Se ranger dans le calme.

Sortir rapidement mais sans courir.

Ne pas faire demi-tour à moins d'un ordre donné par un adulte.

Ne pas s'engager dans un couloir ou un escalier enfumé, si c'est le cas, prendre une autre sortie.

Sur l'aire de rassemblement, se ranger deux par deux pour pouvoir être compter.

En cas d'impossibilité d'évacuation, retourner en classe, calfeutrer les portes avec un chiffon humide et signaler sa présence aux secours en se montrant aux fenêtres.

- PPMS : ou plan particulier de mise en sûreté est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement. Ce plan définit des lieux de confinement répartis dans l'école, les procédures conservatoires devant être mises en place et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours.

Les accidents majeurs sont des événements d'origine naturelle, technologique ou humaine qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, aux biens et à l'environnement. A Rouffach, les risques majeurs sont : inondations, tempête, séisme, transport de matières dangereuses. De plus, suite aux attentats, le risque anthropique (attentat ou intrusion extérieure) a été rajouté.

Le PPMS présente le plan général d'accès à l'établissement, le plan avec les organes de coupure (eau, électricité, gaz, ventilation...), le plan de confinement, la liste et le descriptif des risques, les effectifs de l'école, le nom de l'ensemble des personnes présentes à l'école (enfants et adultes), les consignes à respecter en cas de risques majeurs, des fiches pratiques (fiche individuelle d'observation, les conduites à tenir en cas d'urgence).

Un exercice de mise en sûreté sera effectué au courant de l'année scolaire.

Rappel aux parents : En cas de déclenchement du PPMS :

- **De ne pas venir sur le lieu du sinistre car vous vous mettriez vous aussi en danger.**
- **Ecouter la radio et les consignes des autorités**
- **Ne pas venir à l'école chercher son enfant, car il est déjà dans un abri à l'école**
- **Ne pas téléphoner à l'école (laisser les réseaux libres pour les secours)**

Une information sera effectuée à l'ensemble des parents d'élèves via le cahier de liaison.

- DUER : Le document unique d'évaluation des risques est la transposition par écrit de l'évaluation des risques imposée à tout employeur par le code du travail. Cette évaluation doit être réalisée à minima chaque année et à chaque modification ayant une incidence en terme d'hygiène et de sécurité. Elle débouche sur un programme annuel de prévention.

4. Actions d'école et de classe

- NATATION: Du 30 novembre 2015 au 4 mars 2016

Une classe n'a pas pu y aller faute d'un nombre suffisant de parents accompagnateurs.

→ *Un grand merci à tous les parents accompagnateurs.*

→ *Un grand merci à la Municipalité qui a pris en charge une partie des prix d'entrée à la Piscine, ce qui a permis de ne pas augmenter le coût des familles.*

- SEJOUR CULTUREL CHATEAUX DE LA LOIRE du 6 au 10 juin.

Le voyage pour Paris initialement prévu, est remplacé par un séjour culturel « Château de la Loire » du 06 au 10 juin 2016 pour la classe de CE2 de Madame Chardigny, la classe de CM2 de Madame Normand et les élèves de CM1 de Madame Lebouvier (remplacée actuellement par Madame Kachler), soit 53 élèves. Deux élèves ne participeront pas à ce voyage suite à un refus de principe des parents.

De nombreuses actions ont été mises en place pour diminuer le coût du voyage de 40% (Vente de fromage, vente de chocolat, marché de Noël, soirée couscous).

→ *Un grand merci aux parents et aux enseignants qui se sont grandement investis dans les différentes actions et l'organisation du projet.*

- PROJET THÉÂTRE POUR LES CLASSES BILINGUES

Les élèves ont en scène un conte avec l'aide de Madame Lucie Morin, Theaterpädagogin durant trois jours :

- Le loup et les 7 chevreaux pour les CP/CE1 bilingues
- Raiponce pour les CE2/CM1/CM2 bilingues.

Une représentation sera donnée aux parents le vendredi 1^{er} avril à 14h00.

- ACTIONS POUR LE 2ème TRIMESTRE

Mercredi 06.01.16 : Partage de la galette des rois dans les différentes classes de l'école.

Samedi 11.01.16 : Intervention de la Chorale de l'école à la cérémonie des vœux du Nouvel An.

→ *Merci à Monsieur le Maire pour son invitation.*

Vendredi 17.01.16: Intervention de Monsieur Jean-François LASSALLE, intervenant auprès de la ligue contre le cancer, et de Madame BRAESCH, infirmière scolaire sur le tabac dans les classes de CM1/CM2 de Madame Kachler avec les CM2 bilingues.

Mardi 26.01.16 : Premier entraînement « Maths sans frontière » CM2/6^{ème} pour la classe de Madame Normand.

Samedi 31.01.16 : Soirée couscous

Jeudi 04.02.16 et vendredi 05.02.16: Fête de la Chandeleur pour les classes de CP de madame WUNDERLICH et de CP/CE1 bilingue avec Madame MATHERN avec les GS des écoles maternelles Malraux et Remparts.

→*Merci aux parents d'élèves qui ont fourni de quoi agrémenter les crêpes et qui les ont confectionnés.*

A venir pour le deuxième trimestre :

Mardi 1^{er} mars : Maths sans frontière avec les CM2 de Madame Normand et une classe de 6^{ème} du collège Jean Moulin

Jeudi 17 mars : Sécurité routière pour les élèves de CM2 + ULIS sortants

Lundi 21 mars : Rencontre GS/CP autour d'un bricolage de Pâques

Mardi 22 mars : Finale de circonscription du cross pour les CM2 de Madame Normand et les cycles 3 bilingues de Madame OTT.

Jeudi 24 mars : Opération « plus d'arbres, plus de vie » pour les ULIS et la classe de CM1/CM2

Jeudi 31 mars : Rencontre danse pour les CM1/CM2 de Madame KACHLER

Une action « Trois jours sans écran » sera organisée du 6 au 9 juin 2016 avec l'intervention du CAP. L'action sera présentée aux enfants et aux parents d'élèves via une intervention en classe et un café des parents le vendredi 3 juin 2016. Le Périscolaire s'associera à l'action pour organiser des soirées en famille.

5. Fête de l'école

La fête de l'école aura lieu samedi 25 juin 2016 sur le même principe que l'année dernière avec la participation du Périscolaire. La kermesse démarrera à 9h30.

Possibilité du repas à partir de 11h30 (barbecue + tarte flambée par les sapeurs-pompiers). Une tombola sur le même principe que l'année dernière est reconduite (lot auprès des commerçants). Une réunion d'organisation aura lieu pour les parents bénévoles.

INRERVENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES : Des problèmes de sécurité sur le parking (côté salle polyvalente) : Voitures mal garées, roulant trop vite.... Le code de bonnes conduites des parents et des enfants a été rappelé via un mot dans le carnet de correspondance mais le manque de civisme de certains parents d'élèves perdure.

INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE :

Toutes les demandes faites par l'école au budget 2016 ont été acceptées :

- *Afin de soutenir l'action des parents et des enseignants, la Municipalité, en plus de l'aide habituelle (équivalente à celle du Conseil Général, à hauteur de 10.40 euros par nuitée et par enfant), financera une partie du transport en bus. La totalité de l'aide de la Municipalité s'élève ainsi à 16% du montant du séjour.*
- *Le mobilier de la salle 6 sera renouvelé avec installation d'un TBI.*
- *La salle informatique sera rénovée avec l'acquisition d'une classe mobile comprenant 15 ordinateurs portables, une imprimante, un serveur et un TBI.*
- *Remplacement de la photocopieuse.*
- *Première tranche de travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.*

La Directrice remercie la Municipalité pour sa générosité (notamment l'acquisition de nouveaux ordinateurs portables pour le RASED et la Direction, et le soutien financier pour le voyage aux Châteaux de la Loire) et son soutien constant.

La Présidente : Madame MATHERN

La Secrétaire : Eléonore CHARDIGNY